

Appartements de Coordination Thérapeutique

ACT



Association pour l'Écoute et l'Accueil
en Addictologie et Toxicomanies



L'accueil

Les Appartements de Coordination Thérapeutique disposent de 21 places pour accueillir et accompagner des personnes atteintes de maladies chroniques (VIH, Hépatites, Cancer...) et en situation de fragilité psychologique et sociale. Elles viennent seules ou accompagnées de membres de leur famille, et quelle que soit leur situation administrative.



L'équipe pluridisciplinaire

Une équipe pluridisciplinaire composée d'un médecin coordinateur, d'infirmières, d'une psychologue, de travailleurs sociaux et d'un chef de service travaille en synergie afin de proposer à chaque Résidant un accompagnement médico-psycho-social adapté. Une présence sécurisante est également assurée par des maîtresses de maison et des surveillants de nuit pour les places proposées au sein des unités collective et semi-collective.



L'accompagnement et la durée de séjour

Une prise en charge médicale individualisée est assurée par le personnel de santé qui accompagne la réalisation des soins et le quotidien des traitements. Des entretiens avec la psychologue sont également proposés et permettent un temps d'écoute et de soutien tout au long du séjour aux ACT.

Les travailleurs sociaux ont pour but d'accompagner les démarches administratives, ainsi que les dynamiques d'insertion sociale et professionnelle, afin de préparer une sortie des ACT dans les meilleures conditions.

La durée de séjour est adaptée aux besoins et au projet de chaque personne.

Des activités collectives (atelier cuisine, relaxation, art et culture...) sont également proposées. Elles favorisent le bien-être, la lutte contre l'isolement et contribuent à la préparation à la sortie.

Les différents types d'hébergement

Les ACT disposent de 21 places réparties dans la ville d'Orléans :

- 13 en hébergement individuel
- 2 en co-hébergement (au sein d'un même appartement)
- 3 au sein d'une unité collective
- 3 au sein d'une unité semi-collective

Cette mixité des types d'hébergement (diffus, semi-collectif et collectif) permet d'offrir au résident une dynamique de « parcours résidentiel » en adéquation avec ses besoins, ses attentes et son degré d'autonomie.



le dossier de candidature comporte :

- Un dossier social
- Un dossier médical
- Un dossier psychologique

Il faut ajouter à cela une lettre de motivation du candidat.

Les documents sont à télécharger sur le site de l'APLEAT :

www.ableat.com

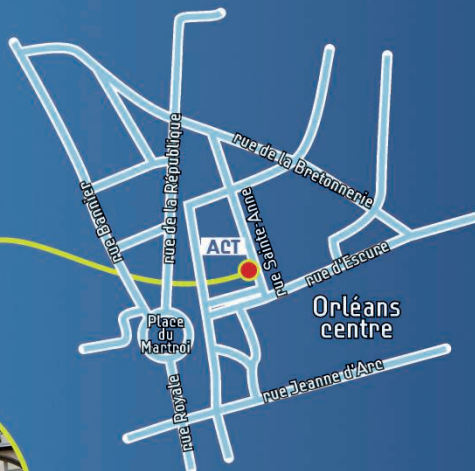
et à remplir avec des professionnels : travailleur social, psychologue et médecin spécialiste

Le dossier de candidature est à envoyer aux ACT de l'APLEAT à l'attention du Chef de service au 1 rue Sainte-Anne, 45000 Orléans.

Tél. : 09 70 75 90 20

Mail : accueil.act@ableat.com

LES ACT SONT UN ÉTABLISSEMENT DE L'APLEAT, ASSOCIATION LOI 1901, PARTICIPANT AU SERVICE PUBLIC, BÉNÉFICIAIRE D'UNE AUTORSISATION PRÉFECTORALE POUR SES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX, ET DE CONVENTIONS AVEC LES PARTENAIRES PUBLICS.



ACT

1 rue Sainte-Anne
45000 ORLEANS

Tél. 09 70 75 90 20

Mail: accueil.act@apleat.com


www.apleat.com

Association pour l'Écoute et l'Accueil en Addictologie et Toxicomanies